

Réf: Dossier 250446

Avis de constitution

SOCIETE « CÔTE D'IVOIRE SERVICE ET FOURNITURE METALLIQUE
» en abrégé « C2 STEEL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CITE PAPAYER, Lot
474, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CÔTE D'IVOIRE SERVICE ET
FOURNITURE METALLIQUE » en abrégé « C2 STEEL »

Objet : Chaudronnerie ; Tuyauterie ; Soudure industrielle ; Montage industriel ; Charpente métallique ; Génie civil ; Mise à disposition du personnel. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CITE PAPAYER, Lot 474, Ilot 49

Dirigeant(s) M TANOAH AMALAMAN JOACHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10382 du 18/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI